

2024-11-20  
2023-5187  
\*Conteneur\*

GRUPE

2

HERBICIDE

# HERBICIDE BATTLEFRONT<sup>MD</sup>

COMMERCIAL (AGRICOLE)

SUSPENSION

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

L'**HERBICIDE BATTLEFRONT** est un herbicide sélectif pour la suppression ou la répression en postémurgence des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron, la renouée liseron et la stellaire moyenne dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), de blé d'hiver, d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en cuve seulement).

**PRINCIPE ACTIF:** florasulam 50 g/L.

Contient du benzoate de sodium à raison de 0,1 % à titre d'agent de conservation OU

Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0,1 % à titre d'agent de conservation

**N° D'HOMOLOGATION:** 33003 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT UTILISATION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



ATTENTION

POISON

**PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX**

**CONTENU NET:** 0,8 L - vrac

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887**

**NewAgco Inc.**

320 – 22<sup>nd</sup> Street East Saskatoon, Saskatchewan  
Canada S7K 0H1  
1-844-269-3276

**Distribué par:**

**AgraCity Crop & Nutrition Ltd.**

320 – 22<sup>nd</sup> Street East Saskatoon, Saskatchewan  
Canada S7K 0H1  
1-844-269-3276

ACE<sup>MD</sup>, CLOBBER<sup>MD</sup>, DEUCE<sup>MC</sup>, et BATTLEFRONT<sup>MD</sup> sont des marques de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses sociétés affiliées.



**MISES EN GARDE**  
**PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX.**  
**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**  
**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

**Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée :** Prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

**PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Traiter selon les symptômes.

**PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains ou animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.
- Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les zones où le sol est perméable et où la nappe phréatique est peu profonde.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. L'**HERBICIDE**

**BATTLEFRONT<sup>MD</sup>** gèle à -10 °C. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains et les animaux ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer les déchets.

## **ÉLIMINATION**

### **Contenants recyclables:**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

### **Contenants rechargeables:**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

### **Contenants réutilisables:**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

\*Livret\*

GROUPE	<b>2</b>	HERBICIDE
--------	----------	-----------

# HERBICIDE BATTLEFRONT<sup>MD</sup>

COMMERCIAL (AGRICOLE )

SUSPENSION

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

L'**HERBICIDE BATTLEFRONT** est un herbicide sélectif pour la suppression ou la répression en post-émergence des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron, la renouée liseron et la stellaire moyenne dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), de blé d'hiver, d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en cuve seulement).

**PRINCIPE ACTIF:** florasulam 50 g/L.

Contient du benzoate de sodium à raison de 0,1 % à titre d'agent de conservation OU

Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0,1 % à titre d'agent de conservation

**N° D'HOMOLOGATION:** 33003 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

ATTENTION



POISON

**PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX**

**CONTENU NET:** 0,8 L - vrac

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887**

**NewAgco Inc.**

320 – 22<sup>nd</sup> Street East Saskatoon, Saskatchewan  
Canada S7K 0H1  
1-844-269-3276

**Distribué par:**

**AgraCity Crop & Nutrition Ltd.**

320 – 22<sup>nd</sup> Street East Saskatoon, Saskatchewan  
Canada S7K 0H1  
1-844-269-3276

ACE<sup>MD</sup>, CLOBBER<sup>MD</sup>, DEUCE<sup>MC</sup>, et BATTLEFRONT<sup>MD</sup> sont des marques de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses sociétés affiliées.

**MISES EN GARDE**  
**PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX.**  
**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Les gants ne sont nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

**Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée :** Prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

**PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Traiter selon les symptômes.

**PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains ou animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

**MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

- Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.
- Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les zones où le sol est perméable et où la nappe phréatique est peu profonde.

## ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. **L'HERBICIDE BATTLEFRONT** gèle à -10 °C. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains et les animaux ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer les déchets.

## ÉLIMINATION

### Contenants recyclables:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche.. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

### Contenants rechargeables:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

### Contenants réutilisables:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

## INFORMATION GÉNÉRALE

**L'HERBICIDE BATTLEFRONT** est un herbicide sélectif pour la suppression ou la répression en post-émergence de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la stellaire, la renouée liseron et le gaillet gratteron dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver, d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en réservoir seulement) sans contre-ensemencement de légumineuses. **L'HERBICIDE BATTLEFRONT** se mélange à l'eau et est appliqué en pulvérisation générale uniforme. Il est non corrosif, ininflammable et non volatil.

On doit appliquer **l'HERBICIDE BATTLEFRONT** tôt en post-émergence, aux pousses principales de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles en croissance active. Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la pousse de mauvaises herbes et augmentent l'action de **l'HERBICIDE BATTLEFRONT** en permettant une absorption foliaire et un contact maximum. Une température froide ou une sécheresse peut amener l'aoûtage des mauvaises herbes ; il est alors possible qu'elles ne soient pas supprimées ou réprimées efficacement et qu'une repousse survienne. Pour des résultats optimaux, assurer

une couverture complète des mauvaises herbes ciblées. Voir la section « MODE D'EMPLOI » de cette étiquette pour plus de détails.

L'**HERBICIDE BATTLEFRONT** freine rapidement la croissance des mauvaises herbes. Toutefois, les symptômes typiques (décoloration) de mauvaises herbes dépérissantes seront visibles de 1 à 2 semaines après l'application, tout dépendant des conditions de croissance et de la sensibilité des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée des effets dépendent de la sensibilité des mauvaises herbes, de leur grosseur, de la concurrence des cultures, des conditions de croissance au moment où la pulvérisation s'effectue, et après celle-ci, ainsi que de la couverture de pulvérisation.

#### **MODE D'ACTION**

L'**HERBICIDE BATTLEFRONT** inhibe la production de l'enzyme ALS chez les plantes. Cette enzyme est essentielle à la production de certains amino-acides nécessaires à la croissance de la plante. L'**HERBICIDE BATTLEFRONT** est un herbicide du groupe 2.

#### **PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

##### **Plantes sensibles**

Ne pas appliquer directement l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** ou permettre qu'il entre directement en contact de quelque autre manière avec des cultures sensibles ou des plantes à conserver dont la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et les plantes d'ornement, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soya, les betteraves à sucre, le tournesol, les tomates et le tabac.

##### **Sites non ciblés**

Ne pas appliquer lorsque la proximité des cultures sensibles (p. ex., le canola et les légumineuses) ou d'autres plantes à conserver aura probablement pour résultat une exposition à la pulvérisation ou à la dérive de pulvérisation. Voir la section « Mises en garde environnementales » de cette étiquette.

##### **Rotation de culture**

Les champs ayant été traités à l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** peuvent être ensemencés l'année suivante en orge, en canola, en pois chiches, en maïs, en haricots de grande culture, en lin, en canola Juncea, en lentilles, en moutarde (brune, orientale et/ou jaune), en avoine, en pois, en pommes de terre (à l'exception des pommes de terre de semence), en soja, en tournesol, en blé, ou aménagés en jachère d'été.

Ne pas utiliser au même site pendant plusieurs années successives.

Ce produit peut être lessivé. Ne pas irriguer de façon excessive.

##### **Mélanges en cuve**

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec AgraCity Crop & Nutrition Ltd. au 1-844-269-3276 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

##### **Précautions touchant l'équipement de pulvérisation**

Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.

#### **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE**



**Pour éviter la dérive:**

1. Utiliser des buses à volume élevé et des gouttelettes plus grosses.
2. Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
3. Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
4. Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
5. N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

**Instructions de Nettoyage du Pulvérisateur**

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
  - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
  - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
  - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage:
  - Remplir le réservoir d'eau propre.
  - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents de nettoyage de réservoirs similaires selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
  - Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
  - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
  - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
4. Troisième rinçage:
  - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
  - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Vider le réservoir complètement.

**Ne pas** utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz sentant le chlore et le moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

**MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT D'UTILISER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.**

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatiques.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**NE PAS** appliquer par voie aérienne.

## ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les ruisseaux, les marais, les réservoirs et les milieux humides).

Culture	Méthode d'application	Zones tampons de pulvérisation (en mètres) requises pour la protection des :		
		habitats d'eau douce d'une profondeur de :		habitats terrestres :
		moins de 1 m	plus de 1 m	
Toutes les cultures homologuées				
	Pulvérisateur agricole (gouttelettes moyennes)	1	0	3

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

On peut modifier les zones tampons de plus de 1 m pour ce produit, selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation, en utilisant le calculateur de zones tampons de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

## L'HERBICIDE BATTLEFRONT SEUL

**Cultures homologuées :** Blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver et orge de printemps

### Mode d'application

Appliquer l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** à raison de 100 mL par hectare dans au moins 100 L d'eau par hectare. Ajouter l'ADJUVANT ASTRAL<sup>MC</sup> ou Agral<sup>MD</sup> 90 à 0,2 % v/v. Voir les mauvaises herbes supprimées sous « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** utilisé seul à 100 mL/ha ». Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active à partir du stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

### Périodes d'application

Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles). Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment d'où après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

### Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** utilisé seul à 100 mL/ha

#### Mauvaises herbes supprimées:

bourse-à-pasteur	moutarde des champs	saponaire des vaches
canola spontané♦	renouée	stellaire moyenne
gaillet gratteron	renouée liseron	tabouret des champs

♦Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides sauf le canola Clearfield.

#### Mauvaises herbes réprimées:

amarante à racine rouge	laiteron des champs♦	ortie royale
crépis des toits	laiteron potager	

♦Les applications effectuées à des stades de feuilles avancés seront moins efficaces.

### Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise l'**HERBICIDE BATTLEFRONT**.
4. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
5. Ajouter l'ADJUVANT ASTRAL ou Agral 90 en dernier à un taux de 0,2 % v/v (2 L par 1 000 L de volume de pulvérisation).
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

### Délai à respecter avant la récolte/le pâturage

Le bétail peut paître dans les cultures traitées 7 jours après l'application. Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

### MÉLANGE EN CUVE - l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** + l'**HERBICIDE ACE**<sup>MD</sup>, l'**HERBICIDE ACE II**, OU l'**HERBICIDE AXIAL**<sup>MD</sup> 100EC

Pour supprimer les graminées annuelles (voir le tableau ci-dessous), mélanger en réservoir l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** avec l'**HERBICIDE ACE** ou l'**HERBICIDE ACE II** ou l'herbicide Axial 100EC. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées ou réprimées par **BATTLEFRONT HERBICIDE**. Bien lire les étiquettes de tous les produits pour plus d'information sur les mesures de précaution, les intervalles avant récolte, les exigences en matière de zone tampon et les directives d'utilisation additionnelles.

## Mélanges en cuve avec l'HERBICIDE BATTLEFRONT pour la suppression de graminées annuelles

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux/ha	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
HERBICIDE ACE ou HERBICIDE ACE II ou Herbicide Axial 100 EC	blé de printemps orge de printemps	600 mL	ADJUVANT DEUCE <sup>MC</sup> ou DEUCE II ou Adigor <sup>MD</sup> 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte♦ sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet

- ♦ La suppression de la sétaire verte peut être réduite si on utilise un mélange en réservoir avec l'HERBICIDE ACE ou l'HERBICIDE ACE II ou l'herbicide Axial 100EC.

Pour supprimer des mauvaises herbes à feuilles larges additionnelles, on peut ajouter du MCPA Ester au mélange en réservoir à un taux maximum de 420 g ea/ha (équivalent à 840 mL/ha de MCPA LV500). Se référer à l'étiquette du produit d'association du mélange en réservoir MCPA Ester pour connaître les taux inférieurs à 420 g ea/ha et les mauvaises herbes supprimées.

### Instructions pour le mélange

- Commencer à remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre, puis activer l'agitateur. **L'agitation doit se poursuivre durant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.**
- Lorsque le pulvérisateur est plein d'eau aux trois-quarts, ajouter l'HERBICIDE BATTLEFRONT et agiter durant 2-3 minutes.
- S'il est prévu d'utiliser du 2,4-D Ester, du MCPA Ester ou du HERBICIDE CLOBBER M ou Curtail<sup>MD</sup> M, les ajouter ensuite.
- Ajouter l'HERBICIDE ACE ou l'HERBICIDE ACE II ou l'herbicide Axial 100EC. Agiter durant 2-3 minutes.
- Ajouter l'adjuvant requis.
- Agiter pendant 1 à 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau puis maintenir une agitation constante.
- Après toute interruption de la pulvérisation, agiter à fond avant de continuer à pulvériser.
- Utiliser la suspension pulvérisable aussitôt qu'elle est préparée.**
- Si un film huileux commence à se former dans le réservoir, vider ce dernier puis le nettoyer tel qu'indiqué sur cette étiquette.

## MÉLANGE EN CUVE - L'HERBICIDE BATTLEFRONT + HERBICIDE MCPA ESTER

**Cultures homologues:** Blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver et orge de printemps et avoine

### Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer l'HERBICIDE BATTLEFRONT à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 350 g e.a./ha d'herbicide MCPA Ester (p. ex. MCPA LV 500 à 0,70 L/ha) dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer sur le blé, l'orge et l'avoine en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

### Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par L'HERBICIDE BATTLEFRONT + l'herbicide MCPA Ester mélangés en cuve

Mauvaises herbes supprimées:

amarante à racine rouge♦♦♦	chénopode blanc	ortie royale♦♦♦	saponaire des vaches
ansérine de Russie♦♦	gaillet gratteron	petite herbe à poux	stellaire moyenne
bardane♦♦	laitue scariole♦♦	renouée	tabouret des champs
bourse-à-pasteur	moutarde des champs	renouée liseron	tournesol annuel♦♦
canola spontané♦	neslie paniculée	sagesse-des-chirurgiens (rosettes de printemps seulement)	

Mauvaises herbes réprimées:

chardon des champs◆◆◆	laiteron des champs	pissenlit (semis et rosettes hivernantes de moins de 15 cm) ◆◆◆
crépis des toits	laiteron potager	
érodium cicutaire◆◆◆	plantain (parties érigées)	

- ◆ Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides
- ◆◆ Jusqu'au stade 4 feuilles
- ◆◆◆ On peut obtenir une suppression optimale en ajoutant 70 g e.a./ha d'herbicide MCPA Ester

#### Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise l'**HERBICIDE BATTLEFRONT**.
4. Ajouter la quantité requise d'herbicide MCPA Ester et poursuivre l'agitation.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

**Note: Ne pas ajouter d'adjuvant à ce mélange en réservoir.**

#### Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (L'**HERBICIDE BATTLEFRONT** + herbicide MCPA Ester)

1. Délai pour la coupe du foin ou le pâturage des champs traités : 7 jours après l'application.
2. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

#### MÉLANGES EN CUVE - L'**HERBICIDE BATTLEFRONT** + **HERBICIDE MCPA ESTER** + AUTRES **HERBICIDES**

**Cultures homologues:** Blé de printemps (y compris durum) et orge de printemps

**Ne pas appliquer ces mélanges en réservoir sur l'avoine.**

#### Mode d'application

Des mélanges en réservoir l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** + MCPA Ester avec d'autres herbicides permettent de supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées annuelles spécifiées. Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, délais avant récolte et directives d'utilisation indiqués sur les étiquettes l'**HERBICIDE BATTLEFRONT**.

## Mélanges en cuve l'HERBICIDE BATTLEFRONT + MCPA Ester + autres herbicides

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux (Produit/ha)	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Simplicity <sup>MC</sup>	blé (printemps et durum)	500 mL	Non requis	folle avoine, échinochloa, pied-de-coq, brome du Japon, ortie royale ♦♦ amarante à racine rouge♦♦
HERBICIDE ACE ou HERBICIDE ACE II ou Herbicide Axial 100EC	blé de printemps, orge de printemps	600 mL	ADJUVANT DEUCE ou ADJUVANT DEUCE II ou Adigor 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte ♦♦♦, sétaire glauque, échinochloa, pied-de-coq ♦♦♦, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet

♦♦ Du MCPA additionnel n'est pas requis

♦♦♦ Il est possible qu'on observe une répression de la sétaire verte et une suppression moindre de l'échinochloa pied-de-coq.

### Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** (voir les notes 2 et 3 ci-dessous).
4. Ajouter l'herbicide MCPA Ester puis poursuivre l'agitation.
5. Ajouter la quantité requise de produit d'association puis poursuivre l'agitation.
6. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
7. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
8. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

**Note 1:** N'ajouter que l'adjuvant recommandé ci-dessus. Suivre les directives indiquées sur l'étiquette du produit d'association pour connaître la séquence du mélange et toute directive spécifique au mélange.

## MÉLANGE EN CUVE - L'HERBICIDE BATTLEFRONT + HERBICIDE CLOBBER M OU HERBICIDE CURTAIL M

**Cultures homologues:** Blé de printemps (y compris durum), orge de printemps et avoine

### Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges ainsi que le chardon des champs et le laiteron des champs, appliquer l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 1,5 L/ha d'HERBICIDE CLOBBER M ou d'herbicide Curtail M dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer sur le blé, l'orge et l'avoine en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

## Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'HERBICIDE BATTLEFRONT + l'HERBICIDE CLOBBER M ou l'herbicide Curtail M mélangés en cuve

### Mauvaises herbes supprimées

amarante à racine rouge	gaillet gratteron	renouée liseron
bourse-à-pasteur	laiteron des champs (parties épiées seulement) ♦♦	sagesse-des-chirurgiens (rosettes de printemps seulement)
canola spontané♦	laiteron potager	saponaire des vaches
chardon des champs	moutarde des champs	stellaire moyenne
chénopode blanc	ortie royale	tabouret des champs
crépis des toits (semis jusqu'à <20 cm)	pissenlits (semis et rosettes hivernantes de moins de 15 cm)	
érodium cicutaire	renouée	

- ♦ Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides.
- ♦♦ Suppression non observée avant un minimum de 40 jours après le traitement.

### Mauvaises herbes réprimées:

pissenlit (rosettes hivernantes de plus de 15 cm, plantes matures), plantain (parties épiées)

### **Instructions pour le mélange**

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise l'**HERBICIDE BATTLEFRONT**.
4. Ajouter la quantité requise d'HERBICIDE CLOBBER M ou d'herbicide Curtail M puis poursuivre l'agitation.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

**Note : Ne pas ajouter d'adjuvant à ce mélange en réservoir.**

### **Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (l'HERBICIDE BATTLEFRONT + HERBICIDE CLOBBER M ou herbicide Curtail M)**

1. Délai pour la coupe du foin ou le pâturage des champs traités : 7 jours après l'application.
2. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

### **MÉLANGES EN CUVE - L'HERBICIDE BATTLEFRONT + HERBICIDE CLOBBER M OU HERBICIDE CURTAIL M + AUTRES HERBICIDES**

**Cultures homologuées:** Blé de printemps (y compris durum) et orge de printemps

**Ne pas appliquer ces mélanges en réservoir sur l'avoine.**

### **Mode d'application**

Les mélanges en réservoir l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** + herbicide MCPA Ester ou l'HERBICIDE CLOBBER M ou l'herbicide Curtail M avec d'autres herbicides permettent de supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles spécifiées. Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, délais avant récolte et directives d'utilisation indiqués sur les étiquettes de l'**HERBICIDE BATTLEFRONT**.

**MÉLANGES EN CUVE L'HERBICIDE BATTLEFRONT, DE L'HERBICIDE CLOBBER M OU L'HERBICIDE CURTAIL M + AUTRES HERBICIDES**

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux (Produit/ha)	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
<b>Simplicity</b>	blé (printemps et durum)	500 mL	Non requis	folle avoine, échinochloa pied-de-coq, brome du Japon, sétaire glauque
<b>HERBICIDE ACE ou HERBICIDE ACE II ou Herbicide Axial 100EC</b>	blé de printemps, orge de printemps	600 mL	ADJUVANT DEUCE ou ADJUVANT DEUCE II ou Adigor 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte♦♦, sétaire glauque échinochloa pied-decoq♦♦, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet

- ♦♦ Il est possible qu'on observe une répression de la sétaire verte et une suppression moindre de l'échinochloa pied-de-coq.

**Instructions pour le mélange**

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter les produits d'association dans l'ordre approprié (voir les notes 2 et 3 ci-dessous) puis continuer l'agitation.
4. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
5. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
6. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

**Note 1:** N'ajouter que l'adjuvant recommandé. Suivre les directives indiquées sur l'étiquette du produit d'association pour connaître la séquence du mélange et toute directive spécifique au mélange.

**MÉLANGE EN CUVE – L'HERBICIDE BATTLEFRONT + HERBICIDE 2,4-D ESTER**

**Cultures homologues:** Blé de printemps (y compris durum) et blé d'hiver

**Mode d'application**

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 560 g e.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester. Suivre toutes les précautions, directives d'utilisation et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits d'association. Appliquer lorsque le blé est entre le stade de 3 feuilles déployées et le stade de 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront affectées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

**Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'HERBICIDE BATTLEFRONT et l'herbicide 2,4-D Ester mélangés en cuve**

Mauvaises herbes supprimées:

amarante à racine rouge	laitue scariote	renouée persicaire
bardane	lampourde glouteron	sagesse-des-chirurgiens
bardanette épineuse	moutarde des champs	saponaire des vaches
bourse-à-pasteur	neslie paniculée	sarrasin de Tartarie
canola spontané♦	petite herbe à poux	soude roulante
chénopode blanc	pissenlit (semis et rosettes hivernantes)	stellaire moyenne
crépis des toits♦♦♦	plantain	tabouret des champs
gaillet gratteron	radis sauvage	tournesol annuel
kochia à balais♦♦	renouée	vesce



laiteron potager	renouée liseron	
------------------	-----------------	--

- ◆ Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides.
- ◆◆ Jusqu'à 5 cm de haut
- ◆◆◆ stade 1-2 feuilles

#### Mauvaises herbes réprimées:

ortie royale, laiteron des champs (suppression des parties épigées), chardon des champs (suppression des parties épigées)

#### **Instructions pour le mélange**

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'**HERBICIDE BATTLEFRONT**.
4. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester puis poursuivre l'agitation.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

#### **Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (l'HERBICIDE BATTLEFRONT + herbicide 2,4-D Ester)**

1. Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
2. Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin: 30 jours après l'application.
3. Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyés à l'abattoir.
4. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

#### **MÉLANGES EN CUVE – l'HERBICIDE BATTLEFRONT + GLYPHOSATE PRÉSENT EN TANT QUE SEL D'ISOPROPYLAMINE OU SEL DE DIMÉTHYLAMINE**

##### **Mode d'application**

On peut mélanger en réservoir l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** avec du glyphosate présent en tant que sel d'isopropylamine ou sel de diméthylamine pour supprimer le canola spontané tolérant au glyphosate, la renouée liseron (jusqu'à 5 feuilles) et les parties épigées de pissenlit (jusqu'au stade de 6 feuilles) en plus des mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette qui sont supprimées par l' **HERBICIDE BATTLEFRONT** ou le glyphosate.

Appliquer l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** à raison de 100 mL/ha et le glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine ou sel de diméthylamine) à raison de 450 g m.a./ha dans 100 L d'eau par hectare.

##### **Moment de l'application et culture**

Appliquer sur les mauvaises herbes en croissance lorsqu'elles sont au stade de 2 à 4 feuilles, sauf lorsque mentionné ci-dessus. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront affectées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

##### **Printemps**

On peut appliquer l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** + glyphosate au printemps avant l'ensemencement et pas plus que 48 heures après l'ensemencement et avant toute émergence de la culture. Les champs traités à l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** au printemps peuvent être ensemencés en orge, en avoine, en blé, en durum ou aménagés en jachère d'été.

##### **Été**

Avant le 1<sup>er</sup> août, on peut appliquer l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** + glyphosate sur les champs en jachère et ensemencés le printemps suivant en orge, en canola, en avoine, en pois ou en blé (y compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Après le 1<sup>er</sup> août, on peut appliquer l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** + glyphosate sur les champs en jachère d'été et ensemencés le printemps suivant en orge, en avoine ou en blé (y compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

### **Automne**

On peut appliquer l'**HERBICIDE BATTLEFRONT**+ glyphosate sur le chaume ou sur les champs en jachère d'été après le 1<sup>er</sup> août et avant l'englacement. On peut ensemencer en orge, en avoine ou en blé (y compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

### **Ne pas utiliser des années successives sur le même site.**

N'appliquer qu'un seul des traitements suivants sur le même site dans une même année : mélange en réservoir l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** et de glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine ou sel de diméthylamine, avant la plantation ou en tant que traitement initial en jachère d'été) ou tout herbicide de post-émergence contenant du florasulam.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE CONTRÔLE DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'**HERBICIDE BATTLEFRONT** ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. au 1-844-269-3276 ou [www.agracity.com](http://www.agracity.com).

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ACE<sup>MD</sup>, CLOBBER<sup>MC</sup>, DEUCE<sup>MC</sup>, et BATTLEFRONT<sup>MD</sup> sont des marques de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses sociétés affiliées.

<sup>MC/MD</sup> Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs titulaires respectifs.